

27. Horloges et pendules, et boîtes d'horloges et de pendules de toutes sortes.....	35 p. c.
28. Ressorts et mouvements d'horloges et de pendules, autres que pour les horloges de tour, complets ou en parties.....	10 p. c.
29. Couvertures de chevaux, taillées, n. a. p.....	30 p. c.
30. Nattes et paillassons en fibres de coco.....	30 p. c.
31. Pâte de cacao et chocolat, et autres préparations de cacao, non sucrés.....	4c. p. lb.
32. Pâte de cacao et chocolat, et autres préparations de cacao contenant du sucre.....	5c. p. lb.
33. Extrait de café ou substituts de café de toutes sortes.....	5c. p. lb.
34. Faux-cols en coton, toile, xylonite ou xyolite, ou cellulose.....	24c. p. douz. et 30 p. c.
35. Peignes de toutes sortes pour la parure et la toilette.....	35 p. c.
36. Etoffes de couleur, tissées en tout ou en partie de fil de coton teint ou coloré, ou de fil de jute, ou en partie de fil de jute et en partie de fil de coton ou d'autre matière, à l'exception de la soie, n. s. a.....	25 p. c.
37. Sangle non-élastique.....	20 p. c.
38. Sangle élastique.....	25 p. c.
39. Cuivre rouge, vieux et en morceaux, cuivre rouge en gueuses, barres, baguettes, boulons, lingots, feuilles et à doublage non poli ou vernissé, et tuyaux passés à la filière et sans soudure.....	10 p. c.
40. Cuivre rouge ouvré, n. s. a.....	30 p. c.
41. Cuivre rouge en feuilles ou en lames de moins de quatre pouces de largeur.....	15 p. c.
42. Cordages de coton et corde de coton tressée.....	30 p. c.
43. Cordage de toute espèce, n. s. a.....	1¼c. p. lb. et 10 p. c.
44. Denims, drills, coutils, guingamps et plaids de coton, coton ouaté ou peluché, flanellettes, tennis-cloth en coton, ou zéphyrs rayés, toiles et drills teints ou colorés, cotons à chemise à carreaux et rayés, cotonnades, jeannette du Kentucky, étoffes à pantalons, et étoffes similaires.....	2c. p. vg. car. et 15 p. c.
45. Fil de coton à coudre en écheveaux, noir, blanchi ou non.....	12½ p. c.
46. Jeannettes et coutils à corsets, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de corsets et de baleines de robes pour être employés dans leurs propres fabriques.....	25 p. c.
47. Poignets en coton, toile, xylonite ou xyolite, ou cellulose.....	4c. p. paire et 30 p. c.
48. Rideaux confectionnés, garnis ou sans garniture.....	30 p. c.
49. Hamacs et filets pour jeu de paume, et autres articles fabriqués avec de la ficelle, n. s. a.....	35 p. c.
50. Tuyaux d'égoûts, tuyaux d'intérieur de cheminée ou ventouses, et blocs inverses, vernis ou non, tuiles de terre cuites.....	35 p. c.
51. Plumes, savoir:—Plumes d'autruche et de vautour, non préparées.....	15 p. c.
52. Plumes, savoir:—Plumes d'autruche et de vautour, préparées.....	35 p. c.
53. Pommes, y compris le droit sur le baril.....	40c. p. brl.
54. Mûres, groseilles, framboises et fraises, n. s. a., le poids du colis devant être compris dans le poids impossible.....	3c. p. lb.
55. Cerises et gadelles.....	1c. p. pte.
56. Atocas, prunes et coings.....	30c. p. boiss.
57. Pêches, n. a. p., un centin par livre, le poids du colis étant compris dans le poids impossible.....	1c. p. lb.
58. Compteurs à gaz.....	35 p. c.
59. Objets de cristallerie et de verrerie ornementée fabriqués expressément pour être montés en métal plaqué d'argent à l'usage de la table, lorsque ces objets sont importés par les fabricants de plaqués.....	20 p. c.
60. Dames-jeannes en verre, vides ou pleines, bouteilles et carafes, flacons et fioles d'une capacité de huit onces.....	30 p. c.